



**NAINVILLE LES ROCHES**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil Municipal se réuniront le :

**Mercredi 3 avril 2024 à 20h**  
**Salle du Conseil Municipal**

L'ordre du jour est le suivant :

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 18 mars 2024,

Délibérations :

1. Affectation du Résultat de l'exploitation de l'exercice 2023 de Nainville-Les-Roches,
2. Vote des taux d'imposition pour l'année 2024,
3. Budget Général 2024,
4. Congés bonifiés de Monsieur Jean-Marc CHEVREUIL agent technique,
5. Location logement communal au-dessus de la mairie à compter du 1er juillet 2024,
6. Demande d'un fonds de concours auprès de la Communauté de Communes du Val d'Essonne,
7. Vide-grenier pour l'année 2024,
8. Mise en place d'une mutuelle communale avec France Mutuelle.

Affaires diverses.

Le Maire  
Frédéric MOURET